



**PRALOGNAN
LA VANOISE**

SAVOIE - FRANCE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en salle du Conseil (Mairie de Pralognan la Vanoise)

LE MERCREDI 28 AOUT 2024 à 21.00 heures

ORDRE DU JOUR

- **désignation d'un secrétaire de séance**
- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31/07/2024**
- **Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal**

I - FINANCES

1. APPROBATION DU RAPPORT DE DÉLÉGATION 2023 DU COMPLEXE SPORTIF PATINOIRE, PISCINE, CAMPING
2. ADOPTION DES TARIFS DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025
3. ADOPTION DES TARIFS DE LA HALTE-GARDERIE POUR L'HIVER 2024/2025 ET L'ÉTÉ 2025
4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'OPÉRATION CHARDON BLEU

II - RESSOURCES HUMAINES

5. SIGNATURE DE CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE ET LA COMMUNE
6. MODIFICATION DES MODALITÉS DE PARTICIPATION SOCIALE POUR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX
7. ADHÉSION À LA CONVENTION PRÉVOYANCE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE

III - FONCIER

8. DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE A 3267

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous pouvez mandater un conseiller municipal pour vous représenter et voter en vos lieu et place. Ce pouvoir dûment complété et signé doit être reçu en mairie avant le début de la séance du Conseil Municipal pour être valable.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pralognan la Vanoise, le 23 août 2024



Le Maire,

Martine BLANC